



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **5 décembre 2016** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Roger Caron
Siège #2 - Nelson Poulin
Siège #3 - Normand Poulin
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Claude Mathieu
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Sonia Rodrigue agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2016-12-209

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 05.01 - Aide financière pour popote roulante**
 - 05.02 - Demande d'appui pour Jeux intervillages**
 - 05.03 - Demande de M. Berthier Guay**
 - 05.04 - AQLPA- Programme: Changez d'air!**
 - 05.05 - Ajout de panneau de signalisation pour les cyclistes**
 - 05.06 - Cueillette de la solidarité**
 - 05.07 - Projet : Programme de crédit de taxes foncières agricoles**
 - 05.08 - Plan triennal 2017-2020 du CSBE**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01 - Résolution ayant pour objet, le projet des hydrocarbures**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**

- 08.01 - Soumissions huile à chauffage et diesel
- 08.02 - Déneigement stationnement École La Tourterelle
- 08.03 - Changer 3 cellulaires voirie
- 09 - LOISIRS-CULTURE
 - 09.01 - Demande de subvention pour Emploi été Canada
 - 09.02 - Nouvel Essor projet d'instauration d'un groupe ViActive
 - 09.03 - Renouvellement du contrat de travail pour le technicien en loisir Dominic Veilleux
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 11.01 - Cotisation annuelle 2017 de la FQM
 - 11.02 - Adhésion UMQ
 - 11.03 - Ponceau Rang Famine - Demande de paiement no.1
 - 11.04 - Augmentations salariales pour 2017
 - 11.05 - Séance spéciale pour l'adoption du budget
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.01 - Avis de motion règlement # 383-16 modifiant l'entente relative à la Cour Municipale commune Ville de Saint-Georges
 - 12.02 - Avis de motion règlement relatif aux paiements des taxes 2017
 - 12.03 - Calendriers des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017
 - 12.04 - Plainte 507, rue du Lac
 - 12.05 - Achat système FM pour la voirie
- 13 - VARIA
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 5 décembre 2016 soit adopté.

ADOPTÉE

2016-12-210

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 7 novembre 2016 , considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 7 novembre 2016 soit adopté.

ADOPTÉE

2016-12-211

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er novembre 2016 et le 30 novembre 2016 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # 7737 à # 7808 inclusivement pour un total de déboursés de 65 600.50\$ ainsi que les dépôts salaires #509201 à #509255 pour un total de 18 415.18\$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **5 décembre 2016**.

- Bilan campagne de la sensibilisation au partage de la route;
- AQLPA, demande d'adhérer au programme «Changez d'air!»,
- Cueillette de la Solidarité 2017;
- Demande d'appui Programme de crédit de taxes foncières agricoles par l'UPA,
- Lettre de confirmation du Ministère des Transports pour la signalisation de l'autoroute 73.
- Nouvel Essor demande un appel aux partenaires;
- Don pour Opération Nez Rouge, la demande n'a pas été retenue;
- Plan triennal CSBE;
- Projet d'instauration d'un groupe ViActive;
- Demande d'une résolution pour dossier des hydrocarbure.

2016-12-212 05.01 - Aide financière pour popote roulante

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin participe au financement de la Popote Roulante sur notre territoire avec une contribution de \$350.00.

ADOPTÉE

2016-12-213 05.02 - Demande d'appui pour Jeux intervillages

ATTENDU que le projet "Jeux Intervillages des Etchemins" est un projet régional qui a pour but de rassembler la population de nos treize municipalités dans le cadre d'un événement annuel commun;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de payer le montant de 250 \$ pour aider au financement du projet;

ADOPTÉE

2016-12-214 05.03 - Demande de M. Berthier Guay

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Normand Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin, accepte une autre fois de prolonger le permis de rénovation no 2015-105 de M. Berthier Guay pour un an.

ADOPTÉE

2016-12-215 05.04 - AQLPA- Programme: Changez d'air!

2017-2018-2019

ATTENDU QUE le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et coûte très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

ATTENDU QUE l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGEZ D'AIR!» a connu un succès impressionnant;

ATTENDU QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) à l'intention, en 2017 de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGEZ D'AIR! 2.0» pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, pour 3 années consécutives;

ATTENDU QU'une remise de 300\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme « CHANGEZ D'AIR!2.0»;

ATTENDU QUE l'appareil à changer doit être encore utilisé, être soit dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire. Il devra être envoyé au complet au recyclage pour en assurer son retrait définitif.

ATTENDU QUE la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1;

ATTENDU QUE les manufacturiers et détaillants contribuent financièrement pour un montant de 200\$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par les participants;

ATTENDU QUE d'autres partenaires seront approchés pour continuer financièrement à la campagne de communications, d'éducation et de sensibilisations, qui doit accompagner l'incitatif monétaire du programme «CHANGEZ D'AIR! 2.0»

ATTENDU QUE L'AQLPA est le gestionnaire du programme « CHANGER D'AIR!2.0», et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communications et le versement des incitatifs;

ATTENDU QUE le programme sera relancé en 2017;

IL EST PROPOSÉ par Laurier Poulin

Le conseiller Claude Mathieu s'inscrit contre cette proposition.

QUE la municipalité de Saint-Benjamin participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGEZ

D'AIR! 2.0», jusqu'à concurrence de 6 poêles remplacés sur son territoire pour 3 ans.

ADOPTÉE SUR DIVISION

2016-12-216 05.05 - Ajout de panneau de signalisation pour les cyclistes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de commander pour l'été 2017, 4 panneaux de signalisations. Ils seront installés: 2 dans le Rang 14 Est et 2 dans le Rang 14 Ouest.

ADOPTÉE

2016-12-217 05.06 - Cueillette de la solidarité

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin contribue à la cueillette de la solidarité en faisant préparer un panier d'épicerie par Alimentation D.R. Turcotte d'une valeur de \$100.00 et qu'il soit envoyé à L'Essentiel des Etchemins.

ADOPTÉE

2016-12-218 05.07 - Projet : Programme de crédit de taxes foncières agricoles

PROJET DE RÉOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENJAMIN

ATTENDU l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G\$ en terme de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013;

ATTENDU l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec;

ATTENDU QUE 8 \$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1 \$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15 \$ d'actifs pour 1 \$ de revenu selon les régions;

ATTENDU QU'aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA, tant avec les représentants du milieu municipal qu'avec l'Union;

ATTENDU QUE le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814 \$ par

hectare, du crédit de 70 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300 \$ de taxes;

ATTENDU QUE les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme;

ATTENDU l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

- d'appuyer les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le PCTFA dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée;

- de fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec.

ADOPTÉE

2016-12-219 05.08 - Plan triennal 2017-2020 du CSBE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte tel quel le plan triennal 2017-2020 du CSBE proposé le 7 novembre 2016.

ADOPTÉE

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Aucun dossier

2016-12-220 06.01 - Résolution ayant pour objet, le projet des hydrocarbures

RÉSOLUTION TYPE Appui à la démarche de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de loi n o 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives

CONSIDÉRANT que le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi no 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par

le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

CONSIDÉRANT qu'il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

CONSIDÉRANT que les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

CONSIDÉRANT qu'en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi no 106 le 29 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la préséance du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale le 1^{er} octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;

Le vote est demané: 3 pour, 3 contre. La mairesse tranche donc en faveur de cette proposition. Les conseillers Roger Caron, Claude Mathieu, Normand Poulin s'inscrivent contre cette proposition.

D'ADOPTER un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;

D'ABROGER l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne priorité aux permis miniers, gazières et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;

D'ACCORDER le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;

DE DEMANDER au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire;

D'APPUYER activement et concrètement une vaste campagne du « 100 \$ pour Solidarité Ristigouche » afin d'aider cette municipalité à se défendre tout en montrant la désapprobation du monde municipal à l'égard des prétentions de corporation, telle que Gastem;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

ADOPTÉE SUR DIVISION

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2016-12-221

08.01 - Soumissions huile à chauffage et diesel

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les soumissions suivantes pour l'huile à chauffage et le diesel;

Soumissionnaires	Diesel	Huile à chauffage
	Prix de l'OBG indexé de:	
Les Huiles Marcel Gagnon Inc.	(.0079\$)	(.0079\$)
CST Canada Co. (Ultramar)	-----	-----
Paquet & Fils Ltée	.0075\$.0075\$

CONSIDÉRANT que la soumission de "Les Huiles Marcel Gagnon Inc." est la plus basse et conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de "Les Huiles Marcel Gagnon Inc." soit acceptée avec les indexations ci-dessus mentionnées du prix de l'OBG.

ADOPTÉE

2016-12-222

08.02 - Déneigement stationnement École La Tourterelle

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin accepte de faire le déneigement partiel du stationnement de l'Église le matin pour permettre l'accès aux enseignants. Ces travaux seront facturés à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemins à la fin de la saison hivernale au tarif horaire de \$100.00/heure.

ADOPTÉE

2016-12-223

08.03 - Changer 3 cellulaires voirie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de changer nos 3 cellulaires utilisés par nos journaliers au travaux public contre des modèles Motorola Moto X Play gratuitement comme présenté sur la soumission 18927 de Normand Nadeau communications.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-CULTURE

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

- Bilan financier de la soirée du 3 décembre au profit du baseball mineur, surplus de 20\$.

2016-12-224 09.01 - Demande de subvention pour Emploi été Canada

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'une demande de subvention soit présentée pour Emplois d'été Canada pour aider à défrayer une partie du salaire d'un moniteur de terrain de jeux pour l'été 2017.

ADOPTÉE

2016-12-225 09.02 - Nouvel Essor projet d'instauration d'un groupe ViActive

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la demande de ViActive pour offrir leurs cours dans notre salle municipale sans leur charger des frais pour la location.

QUE la demande soit transmise à M. Dominic Veilleux, technicien en loisir à notre municipalité.

ADOPTÉE

2016-12-226 09.03 - Renouvellement du contrat de travail pour le technicien en loisir Dominic Veilleux

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de renouveler le contrat de travail de M. Dominic Veilleux, technicien en loisir, pour l'année 2017 avec une augmentation salariale de 2%. Il sera présent au bureau municipal les vendredis après-midi et aura une banque d'heure de 200 heures pour l'année.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2016-12-227

11.01 - Cotisation annuelle 2017 de la FQM

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de payer le montant de 1100,45\$ pour la cotisation annuelle 2017 de la FQM.

ADOPTÉE

2016-12-228

11.02 - Adhésion UMQ

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de payer le montant de 403.57\$ pour l'adhésion à l'UMQ pour 2017.

ADOPTÉE

2016-12-229

11.03 - Ponceau Rang Famine - Demande de paiement no.1

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la demande de paiement no. 1 de l'entrepreneur "Les Excavations de la chaudière Inc." au montant de 70867.66 \$ pour les travaux exécutés au 11 novembre 2016 soit acceptée selon la recommandation de paiement de M. Charles Jacques, Ingénieur de la firme WSP Canada Inc.

ADOPTÉE

2016-12-230

11.04 - Augmentations salariales pour 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU :

QU'une augmentation salariale de 3 % soit accordée à la mairesse, 2% aux conseillers, 2,5% au personnel administratif selon le contrat de travail, 2 % aux pompiers et autres employés de soutien et ce à compter du 1^{er} janvier 2017 à l'exception des salaires des employés de voirie qui sont régis par une convention collective ainsi que le responsable de la patinoire dont le salaire a été fixé lors de l'embauche.

ADOPTÉE

2016-12-231 11.05 - Séance spéciale pour l'adoption du budget

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance spéciale pour l'adoption du budget 2017 soit fixée au
lundi le 19 décembre 2016 à 19h00.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

**2016-12-232 12.01 - Avis de motion règlement # 383-16 modifiant l'entente
relative à la Cour Municipale commune Ville de Saint-
Georges**

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Caron de l'adoption
lors d'une séance ultérieure de ce conseil du règlement #383-16 "Entente
visant à modifier l'entente relative à la Cour Municipale commune de la
Ville de Saint-Georges et à permettre l'adhésion de nouvelles
municipalités à cette Cour Municipale abrogeant le règlement #282-99.

**2016-12-233 12.02 - Avis de motion règlement relatif aux paiements des taxes
2017**

Monsieur , Laurier Poulin conseiller, donne avis de motion à l'effet que
le Conseil adoptera, au cours d'une prochaine séance le règlement
intitulé « Règlement relatif au paiement des taxes 2017, tarifs de
compensation en plusieurs versements et tarifs pour services
municipaux». Ce règlement abroge et remplace toute disposition
réglementaire relative au paiement des taxes en plusieurs versements.

Une dispense de lecture est également demandée.

**2016-12-234 12.03 - Calendriers des séances ordinaires du conseil municipal
pour 2017**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec
prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile,
le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant
le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des
séances du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi et qui
débuteront à 19 heures:

9 janvier 2017 (2 janvier : jour férié) 1er mai 2017 5
septembre 2017 (4 septembre: Fête du travail)

6 février 2017 2017	5 juin 2017	2 octobre
6 mars 2017 novembre 2017	3 juillet 2017	13
10 avril 2017 décembre 2017	14 août 2017	4

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

2016-12-235 12.04 - Plainte 507, rue du Lac

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres de conseil autorise la directrice générale à envoyer une lettre à Madame Chantale Turcotte lui mentionnant que nous allons aller voir au printemps 2017 avec une excavatrice pour vérifier si notre ancien système ce déverse dans la maison du 507, rue du Lac et des travaux seront réalisés si tel est le cas.

ADOPTÉE

2016-12-236 12.05 - Achat système FM pour la voirie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipale accepte de faire l'achat de 5 systèmes mobile digital Nexedge Kenwood 136-174 MHZ (FM) pour le département de la voirie en 2017 pour le prix de 29,95\$ par mois par équipement pour un contrat de 5 ans, selon la soumission déposée.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2016-12-237 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h35.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Rodrigue,
Mairesse

Sonia
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse